

PROTOCOLE VETERINAIRE – NORMANDY QUEENS AUCTION

L'ensemble des équidés présentés dans la vente NORMANDY QUEENS AUCTION doivent avoir subi un contrôle de santé défini par des protocoles différents en fonction de l'âge et de l'usage escompté (cf « *Annexe Protocole Vétérinaire* »).

Ces examens doivent être réalisés sous la supervision du vétérinaire choisi par CHEVAL NORMANDIE pour la vente et devront être fournis en intégralité 20 jours avant le début de la vente.

Examen clinique initial :

- ❖ Forme du garrot avec toise au sommet du point le plus haut,
- ❖ Cardiaque avant et après effort → recherche de la présence de trouble du rythme ou de souffle,
- ❖ Respiratoire incluant un test de ventilation forcée (test au sac) → Recherche d'anomalie de la courbe respiratoire ou de la présence de bruits surajoutés,
- ❖ Ophtalmologique direct et indirect → Recherche en particulier d'affection de la cornée, du cristallin et de la rétine,
- ❖ Cutané → Recherche de blessures, néoformations type sarcoïde, de cicatrices en particulier de chirurgie abdominale sous le ventre ou de névrectomie aux paturons antérieurs,
- ❖ Pieds, aplombs, tares et anomalies posturales,
- ❖ Examen des aplombs et des anomalies posturales,
- ❖ Absence d'anomalie de locomotion au pas → Recherche particulière de tout signe d'ataxie,
- ❖ Absence de boiterie au trot en ligne droite et sur le cercle sol dur aux deux mains,
- ❖ Absence d'anomalie locomotrice au galop sur sol mou aux deux mains,
- ❖ Absence de bruits respiratoires à l'effort → Recherche de cornage,
- ❖ Flexion actives des antérieurs et des postérieurs.

Cet examen sera consigné dans un formulaire type (cf « Certificat de Santé »).

Bilan radiographique (20 clichés) :

- ❖ Profil des doigts antérieurs (pied posé au sol),
- ❖ Face des pieds antérieurs (déferré sur cale à 60°),
- ❖ Profil et face des quatre boulets,
- ❖ Profil et face des jarrets,
- ❖ Profil et face des grassets.

A la discrétion du vétérinaire de la vente, les clichés réalisés antérieurement et fournis par le vendeur peuvent être utilisés pour la vente mais les conditions minimums suivantes doivent être respectées :

- ❖ Être datés **de moins de six mois** par rapport à la date de la vente,
- ❖ Comportés sur chaque image le **nom du vétérinaire** (ou celui de sa structure), le **nom complet de l'équidé** et la **date** de réalisation des clichés,
- ❖ Être de bonne qualité pour l'incidence que pour l'exposition.

Toutes ces informations devront être transmises au plus tard 20 jours avant la vente au vétérinaire de la vente. Dans le cas contraire, l'organisateur, CHEVAL NORMANDIE, se réserve le droit d'annuler l'inscription à la vente NORMANDY QUEENS AUCTION du cheval en question.